

APN

LEVÉE D'IMMUNITÉ POUR ABDELKADER OUALI ET MOHCINE BELABBÈS

Page 4

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6820 - MERCREDI 21 OCTOBRE 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

COUR D'ALGER

Le procès en appel de Tahkout s'ouvrira aujourd'hui

Page 3

UNE RENTRÉE SOUS PROTOCOLE SANITAIRE STRICTE

PLUS DE 5 MILLIONS D'ÉLÈVES REPRENNENT LE CHEMIN DE L'ÉCOLE



C'est aujourd'hui que les élèves du cycle primaire rejoindront les bancs de l'école. A la veille de la rentrée scolaire, les écoles se sont préparées à accueillir les enfants et à respecter les mesures sanitaires pour éviter les risques de coronavirus. *Page 2*

CORONAVIRUS

223 nouvelles contaminations, 131 guérisons et 8 décès en 24 heures

Page 16

SAÏD CHANEGRIHA :

«Le référendum, une étape importante pour l'Algérie nouvelle»

Page 3

LA SOCIOLOGUE OUSSEDDIK :

« Le discours de haine monte la société contre elle-même »

Page 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

UNE RENTRÉE SOUS PROTOCOLE SANITAIRE STRICTE

Les élèves du primaire reprennent le chemin de l'école aujourd'hui

C'est aujourd'hui que les élèves du cycle primaire rejoindront les bancs de l'école. A la veille de la rentrée scolaire, les écoles se sont préparées à accueillir les enfants et à respecter les mesures sanitaires pour éviter les risques de coronavirus.

Depuis que le gouvernement a annoncé les dates définitives de la rentrée scolaire, une question se pose : comment la rentrée va-t-elle se passer alors que les autorités sanitaires parlent de cas de contamination en hausse et qu'une deuxième vague épidémique n'est pas à écarter. En plus des plannings et des programmes, toute la communauté éducative doit organiser minutieusement la mise en œuvre du protocole Covid-19. Désinfection, nettoyage de classes et des sanitaires et coup de peinture. Les responsables des établissements scolaires sont à pied d'œuvre. Ils mettaient hier les dernières retouches pour permettre d'ouvrir les portes des écoles dans les meilleures conditions.

Une virée dans quelques établissements scolaires à Boudouaou, dans la wilaya de Boumerdès, nous a permis de voir de près les préparatifs d'une rentrée scolaire tant attendue et tant appréhendée. Confiant, Said Belkacemi, directeur de l'école primaire Moukour-Aissa, assure que tout est prêt pour entamer une année scolaire des plus compliquées. Le directeur, qui suivait de près l'opération de nettoyage au sein de son établissement, nous a déclaré qu'il « était temps de renouer avec l'école, même si le risque existe toujours ». « Les enfants ne peuvent pas s'éloigner plus de l'environnement scolaire. Huit mois, c'est déjà beaucoup et plusieurs élèves auront du mal à s'adapter, d'autant plus que le contexte de cette rentrée est particulier », a-t-il indiqué. Le directeur, qui nous a convié à visiter son école, a tenu à assurer que le protocole sanitaire décidé par les autorités sera appliqué dans le but de préserver la santé des élèves et des enseignants ainsi que de tout le personnel scolaire. D'ailleurs, c'est ce que nous avons constaté sur place. « Nous avons prévu une bonne quantité de gels hydro-alcooliques, nous avons procédé aussi au marquage au sol et nous avons affiché un peu partout les consignes à suivre par les élèves en classes », a affirmé le directeur. Ce dernier a soulevé le problème de l'approvisionnement en gel désinfectant. « Pour le moment, on peut se dépanner avec la quantité que nous avons pu acquérir, mais dans quelque temps, on ne sait pas comment on va faire, surtout qu'on n'a pas les moyens », a-t-il regretté. Il a ajouté que les bavettes poseront aussi problème car, selon lui, beaucoup de familles ne seront pas en mesure de mettre à la disposition de leurs enfants des bavettes quotidiennement. M. Belkacemi lance un appel aux autorités pour trouver un moyen de mettre à leur disposition suffisamment de bavettes. Un peu plus loin, au CEM Mohamed Mehssas, les travaux vont bon train. Le responsable de cet établissement a opté pour la rénovation des quelques classes qui étaient réservées auparavant au matériel défectueux. Pour son premier responsable, M. Zergani, la reprise est inévitable. C'est pour cela qu'elle doit se faire dans de meilleures conditions pour éviter la propagation du virus en milieu scolaire. Il assure que «le protocole sanitaire a déjà été mis en place. Le gel hydro-alcoolique est mis à disposition des élèves et des consignes ont été données pour le port obligatoire du masque, le respect de la distanciation et enfin l'interdiction des rassemblements dans la cour», a-t-il précisé. « Nous allons faire appel au bon sens des personnels pour l'application stricte du protocole sanitaire. Cela va certainement pas être facile, surtout pour les enseignants, mais nous allons faire de notre mieux. C'est la santé de nos enfants qui est en jeu », a-t-il affirmé.



LES ÉLÈVES OBLIGÉS DE PORTER LE MASQUELes élèves des trois cycles de l'éducation nationale seront obligés de porter le masque à l'intérieur de l'établissement solaire, a affirmé le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid. Selon le ministre, le port du masque fera bel et bien partie du protocole sanitaire. Pour se justifier et donner davantage d'informations, le ministre a indiqué que l'épidémie de coronavirus n'épargne personne, même les enfants âgés de moins de 14 ans. Pour les spécialistes de la santé, le port du masque est le seul moyen de protéger l'enfant et son environnement, même si cela ne semble pas évident pour les élèves et pour les enseignants, car ces derniers auront du mal à articuler. Cependant, les spécialistes insistent sur le fait de porter des bavettes qui protègent vraiment, telles que les bavettes chirurgicales, parce que, dit-il, la plupart des masques portés actuellement à l'extérieur ne protège pas à 100%. Le but n'est pas de porter une bavette mais de se protéger. Mais la question qui taraude les esprits est : l'Etat sera-t-il en mesure de mettre à la disposition des écoles des masques au quotidien ? Et les parents qui ont plusieurs enfants scolarisés pourront-ils acquérir des bavettes tous les jours, sachant que les prix de ces dernières ne sont pas à la portée de tout le monde ?

LES PARENTS ENTRE SOULAGEMENT ET CRAINTES

Les parents, qui ont aussi un rôle à jouer pour assurer la protection de leur progéniture, sont soulagés de voir enfin leurs enfants renouer avec l'apprentissage après près de huit mois de vacances. Cependant, ils ne manquent pas d'exprimer leurs craintes quant à l'application du protocole sanitaire. Une pression accentuée du fait de la hausse des cas de contamination ces derniers jours. Aussi, l'application d'une série de mesures pour empêcher la propagation du virus et une contamination collective est indéniable.

Lynda Louifi

Un dispositif sécuritaire spécial mis en place par la Gendarmerie nationale

LA GENDARMERIE nationale a mis en place un dispositif sécuritaire spécial dans le cadre de la nouvelle rentrée scolaire et ce en coordination avec les autorités concernées afin de préserver la sécurité des élèves, a indiqué hier un communiqué de ce corps sécuritaire.

"Dans le cadre de la rentrée scolaire 2020-2021 et afin de contribuer à son succès en coordination avec les autorités concernées, la GN a mis en place un dispositif sécuritaire préventif spécial à cet effet. Les éléments de la GN seront répartis sur des formations fixes et mobiles sous forme de patrouilles et points de contrôle en vue de garantir la sécurité et la fluidité routière au niveau des axes menant aux établissements éducatifs", note la source.

Ces mesures prises au niveau national visent à "garantir la sécurité aux alentours des établissements éducatifs à travers l'intensification des patrouilles de contrôle notamment aux heures d'entrée et de sortie des élèves pour fluidifier la circulation routière, préserver la sécurité des élèves et respecter l'application des mesures préventives dans le souci d'endiguer la propagation de covid-19", ajoute le communiqué.

Pour ce faire, les services de la GN demeurent "opérationnels et disponibles en vue de préserver, en continue, la sécurité et la sérénité publique, souligne la même source.

Aussi, la GN procèdera via les brigades territoriales, les unités de sécurité routière et les brigades de protection des mineurs, en coordination avec les autorités compétentes à la mise en place d'un programme de communication et de sensibilisation au profit des élèves et leurs parents dans le but d'assurer le respect des gestes barrières pour se prémunir contre la covid-19 et les accidents de la routes, outre les autres fléaux en milieu scolaire.

La Gendarmerie nationale appelle les usagers de la route à la prudence et au respect du code de la route, rappelant le numéro vert 1055 mis à la disposition des citoyens pour demander assistance ou intervention en cas de besoin, la page Facebook et le site Web "www.tariki.dz" pour se renseigner sur l'état des routes en temps réel et le site dédié aux pré-plaintes "www.ppgn.mdn.dz". **M. D.**

SAÏD CHANEGRIHA :

«Le référendum, une étape importante dans l'édification de l'Algérie nouvelle»

Le prochain référendum populaire sur le projet d'amendement de la Constitution constitue une étape importante sur la voie de l'édification de l'Algérie nouvelle et du développement socio-économique, des objectifs dont la concrétisation nécessite impérativement» l'instauration de la paix et la stabilité, a affirmé hier à Béchar le général de corps d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).



«Le référendum populaire sur le projet de révision de la Constitution constitue une étape importante, à travers laquelle le peuple algérien continuera à suivre, avec résolution et détermination, la voie de l'édification de l'Algérie nouvelle et concrétiser sa prospérité économique et sa renaissance socioculturelle», a souligné le général de corps d'armée Saïd Chanegriha, qui a effectué une visite de travail et d'inspection à la 3ème Région militaire. «Autant que nous considérons le prochain référendum populaire sur le projet de révision de la Constitution, dont la préparation, matérielle et morale, s'effectue de manière assidue, compte tenu qu'il constitue une des étapes importantes que le peuple algérien continuera à franchir, avec résolution et détermination, sur la voie de l'édification de l'Algérie nouvelle et concrétiser sa prospérité économique et son essor socioculturel, nous estimons, dans l'Armée nationale populaire, que la réalisation de tous ces nobles objectifs passe impérativement par l'instauration de la paix et la stabilité», a soutenu le général de corps d'armée lors d'une réunion d'orientation avec les cadres et les personnels de la Région au siège du Commandement de la Région.

Il a ajouté que cette Algérie doit être «sûre et stable, capable de préserver sa souveraineté et son indépendance nationale et sauvegarder son intégrité territoriale et populaire, voire apte à préserver les attributs de son identité et les protéger de toute forme d'altération. Une Algérie prête à se développer sur tous les plans et se relever dans tous les domaines».

A l'entame de sa visite et après la cérémonie d'accueil, le chef d'état-major de l'ANP a observé à l'entrée du siège du Commandement de la Région, en compagnie du général-major Smaïli Mustapha, commandant de la 3e Région militaire, un moment de recueillement à la mémoire du Chahid Mustapha Benboulaïd, dont le siège du Commandement de la Région porte le nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha à sa mémoire et à celle de nos valeureux Chouhada.

La visite du général de corps d'armée Saïd Chanegriha s'inscrit dans le prolongement des visites d'inspection aux différentes Régions militaires et parallèlement au lancement du programme de préparation au combat au titre de l'année 2020-2021, précise le communiqué du MDN.

S. O. Brahim

PROJET DE LOI DE FINANCES 2021

Une importante enveloppe financière pour les zones d'ombre

CHEVAL de bataille du gouvernement, les zones d'ombre bénéficieront du soutien des autorités qui leur ont affecté une enveloppe financière dans le cadre du projet de loi de finances 2021, en débat à la commission des finances et du budget de l'APN. La politique sociale menée par l'Etat est toujours soutenue à travers le maintien des subventions, et ce malgré la disette financière que traverse le pays.

Ainsi, une enveloppe financière de plus de 50 milliards de dinars sera affectée au financement des projets à réaliser dans les zones d'ombres, inscrits au niveau des programmes communaux de développement.

C'est ce qu'a indiqué la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, qui a présenté ce projet de loi au nom du ministre des Finances. A ce montant s'ajoutent les affectations enregistrées dans les budgets sectoriels pouvant être transférées vers ces zones à travers la restructuration des opérations d'équipement, selon les explications de la ministre. Les chiffres avancés font état de 8 500 projets en cours de réalisation pour lesquels un montant de 145 milliards de dinars a été alloué.

Habitées par 8,5 millions d'Algériens, ces zones d'ombre font objet d'un intérêt particulier de la part des pouvoirs publics, lesquels ne semblent pas lésiner sur les moyens pour mettre en œuvre des projets de développement, d'autant que les responsables locaux sont sommés de «changer le visage» de ces zones d'ici la fin de l'année.

En outre, l'Etat ne compte pas abandonner ou remettre en cause sa politique sociale, et ce en maintenant les subventions.

Alors que la question de la réforme du système des subventions, trop coûteuses et inéquitables, se pose avec acuité compte tenu, notamment, de la fragilité des finances publiques de l'Etat, leur maintien a été décidé, ajournant encore une fois la mise en œuvre du ciblage des subventions.

La représentante du gouvernement a en effet affirmé que le mécanisme de ciblage des subventions sera lancé «en temps voulu». «Vu le caractère sensible de ces transferts, des conditions doivent être réunies avant le lancement d'un mécanisme de ciblage des subventions qui soit efficace, pratique et équitable, a-t-elle signalé.

Elle a affirmé que «l'étude d'un tel mécanisme au niveau du gouvernement s'est achevée et sa mise en œuvre interviendra en temps voulu et selon un calendrier progressif et précis».

La valeur des transferts sociaux directs dans le projet de loi de finances pour l'exercice 2021 est de 1927,5 milliards de dinars (+4,3% par rapport à la loi de finances complémentaire 2020) et celle des transferts indirects est de près de 2 000 milliards de dinars. Interrogée sur le sort des fonds des comptes d'affectation spéciale - Le PLF propose la clôture de 38 comptes d'affectation spéciale -, Mme Azouar a affirmé qu'une partie sera versée au budget sectoriel et une autre au Trésor. La ministre des Relations avec le Parlement a répondu également aux interrogations des membres de la commission relatives aux dispositifs du PLF 2021.

Lilia Aït Akli

TRIBUNAL DE TIPASA

Report du procès d'Abelkader Zoukh

LE TRIBUNAL de première instance de Tipasa a prononcé, hier, le report au 3 novembre prochain, du procès de l'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, accusé dans une affaire de corruption.

Ce report a été décidé en réponse à une requête dans ce sens introduite par la défense de l'accusé, motivée par le besoin de «bien se préparer pour le procès», selon un avocat de Zoukh, dont le procès se déroule à Tipasa, selon la procédure de privilège de juridiction, sachant les faits de cette affaire se sont déroulés dans la wilaya d'Alger.

Outre l'accusé principal Abdelkader Zoukh, qui comparaîtra devant la chambre correctionnelle prés le tribunal de Tipasa, sont également cité un nombre de témoins dans cette affaire, dont l'ex-Directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, accusé dans d'autres affaires de corruption.

L'ex-wali d'Alger est poursuivi pour «dilapidation délibérée de deniers publiques, par un fonctionnaire», «utilisation illégale de biens et deniers publiques qui lui ont été confiés de par sa fonction», «abus de fonction et violation des lois et règlements dans le but d'obtention d'avantages pour un tiers».

Par ailleurs, le président de la chambre correctionnelle prés le tribunal de Tipasa a informé l'accusé Zoukh et sa défense, que celui-ci est, également, poursuivi dans une autre affaire programmée pour le 27 octobre prochain, au niveau du même tribunal, sans mentionner la nature des faits et accusations portées à son encontre.

A noter que le Conseiller enquêteur près la Cour suprême avait précédemment ordonné, au titre de cette affaire de corruption, la mise sous contrôle judiciaire de l'accusé Zoukh, avant l'enrôlement de son affaire devant le tribunal de Tipasa, pour des raisons de privilège de juridiction.

R. H.

COUR D'ALGER

Le procès de Mahieddine Tahkout s'ouvrira aujourd'hui

LE PRÉSIDENT de la première chambre pénale de la cour d'Alger se penchera aujourd'hui sauf imprévu dans l'appel introduit par les inculpés condamnés dans le procès de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout condamné à 16 ans de prison ferme assortis d'une amende de 8 millions de dinars et la saisie de tous ses biens mobiliers, immobiliers et fonciers se trouvant à travers le territoire national, par le président du pôle judiciaire du tribunal de Sidi M'Hamed le 15 juillet dernier.

Le procès qui devait se dérouler en appel le 30 septembre dernier a été reporté suite à l'absence de plusieurs accusés inculpés dont l'ex-Premier ministre Ahmed Ouyahia et le principal inculpé Mahieddine Tahkout lesquels n'ont pas été transférés des prisons où ils ont été transférés respectivement de Abdla (Béchar) et Babar (Khenchela).

Les avocats constitués ont refusé «un jugement à distance et ont insisté lors du premier renvoi sur la présence de tous les inculpés et témoins concernés dans ce dossier.

R. H.

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Levée d'immunité pour Abdelkader Ouali et Mohcine Belabbès

Le député FLN de Mostaganem et ex ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, après un refus catégorique qui a duré plusieurs mois, a finalement décidé de renoncer volontairement hier à son immunité parlementaire, alors que l'APN devait hier se réunir en séance plénière pour voter à bulletin secret la levée de cette immunité, conformément à l'article 72 du règlement intérieur.



Pour sa part, Mohcine Belabbes, président du RCD, lui aussi été concerné par la même procédure de levée de son immunité, ne s'est pas présenté hier matin à l'APN, après avoir refusé la semaine dernière de répondre à la convocation de la Commission des Affaires juridiques et administratives qui devait auditionner.

Cependant, les députés sont allés au bout de la procédure en procédant au vote avec 249 voix pour le retrait de son immunité, 40 contre et 19 abstentions. Les deux députés Abdelkader Ouali, et Mohcine Belabbas, font l'objet de la mesure de levée de l'immunité parlementaire, à la demande du ministre de la Justice, en prévision d'une prochaine mise en branle d'une procédure de poursuite judiciaire contre eux. Abdelkader Ouali, a refusé une première fois de renoncer à son immunité parlementaire, mercredi un communiqué de la Commission des Affaires juridiques devant laquelle il comparaissait.

La Commission, présidée par Abdelhamid Si Afif, a auditionné le député Abdelkader Ouali qui s'est exprimé sur les charges qui lui sont reprochées, refusant de renoncer à son immunité parlementaire, précise la même source ajoutant que la commission a pris acte du refus du député.

En choisissant de ne pas renoncer à son immunité, Abdelkader Ouali, connu pour sa proximité avec Ali Haddad, selon ses propres propos, s'en remet ainsi à la séance plénière qui s'est finalement prononcé, espérant sans doute que ses collègues députés ne vont pas le lâcher. Quant à Mohcine Belabbas, qui devait aussi comparaitre pour les mêmes raisons, il ne s'est pas du tout présenté devant la Commission des Affaires juridiques, qui dit lui avoir accordé une deuxième chance, ajoutant qu'elle va, par conséquent, appliquer les mesures juridiques y afférentes.

La Commission a également examiné les différentes procédures juridiques relatives à la question et débattu des dispositions législatives et réglementaires liées à l'objet du rapport relatif à la demande de levée de l'immunité parlementaire des deux députés, lequel sera soumis au bureau de l'APN.

Dans ce cadre, la Commission a rappelé que l'examen de la nature des faits relève de la compétence exclusive du pouvoir judiciaire, soulignant que la procédure de levée de l'immunité est conforme aux dispositions de la Constitution et à l'article 72 du règlement intérieur de l'APN.

Hocine Adryen

VIOLENCE CONTRE LES FEMMES

La sociologue Ousseddik : «Le discours de haine monte la société contre elle-même»

LE PHÉNOMÈNE de la violence à répétition observé dans la société en interpelle plus d'un et ses raisons restent multiples. Pour la sociologue Fatma Ousseddik, le discours de haine monte la société contre elle-même et fait ravage parmi les catégories «fragiles», notamment les femmes et les enfants.

Pas plus tard que lundi dernier, deux jeunes femmes ont été agressées à Bab Ezzouar par un jeune homme âgé de 25 ans. Selon les témoins de cette agression, il a utilisé une arme blanche. L'assaillant a causé de graves blessures aux deux femmes, semant la terreur parmi la population dans la localité d'El-Jorf, à quelques encablures du marché de cette commune, à l'est d'Alger.

La sociologue et professeure d'anthropologie à l'Université d'Alger, Fatma Ousseddik, dresse un constat alarmant sur le phénomène des violences subies par les femmes et les enfants dans la société. Contactée hier par le Jeune Indépendant, la sociologue a indiqué qu'«il y a une chose qui reste fondamentale : «les logiques sociales dans lesquelles nous vivons.» «Il y a un discours idéologique, et on va même dire d'une certaine façon au niveau des lois, qui sacralise le masculin. Or, ce masculin est en crise objectivement. Une crise de chômage, de citoyenneté et de reconnaissance», précise l'universitaire. Cela constitue, selon la spécialiste, la trame de fond de la société et du phénomène de la violence contre les femmes. Il s'en prend donc à la partie qui lui semble la plus faible, qui est l'expression ultime de son pouvoir et de son statut dans la société, à savoir la femme. Plaçant la montée de la violence dans le contexte actuel, le Pr Ousseddik a fait observer que, «conjoncturellement, il y a un laxisme, voire un encouragement, face à des discours de haine qu'on laisse exister dans la société en toute impunité».

Ces discours, relayés notamment dans les réseaux sociaux, ont vocation, a-t-elle ajouté, «de diviser la société de sorte qu'elle ne soit pas un interlocuteur, ce qui met la société en guerre contre elle-même ; les hommes contre les femmes, les arabophones contre les amazighophones, les musulmans pratiquants contre les laïcs». La sociologue estime que «si certaines personnes sont poursuivies pour des posts publiés sur leurs pages Facebook, considérés comme malveillants, d'autres déversent leur haine sur toute une partie de la société, qu'il s'agisse des femmes ou autres ; on les laisse s'exprimer». Tout cela, analyse-t-elle, produit une guerre de la société contre elle-même.

Par ailleurs, l'universitaire impute cette spirale de violences à «une absence de débat» alors que la population fait face, en ce moment, à une crise socioéconomique accrue, due à plusieurs facteurs. «En l'absence de débat, la violence s'impose. Si on ne reconnaît pas son interlocuteur comme tel, alors qu'il l'a revendiqué pacifiquement, on le pousse à la violence comme forme d'expression. Toutes les catégories fragiles, femmes et enfants victimes de kidnapping, sont mis à la disposition de la colère populaire».

Interrogée sur les solutions possibles en vue d'enrayer ce phénomène qui plonge la société dans une situation d'insécurité, la sociologue estime que c'est aux politiciens de répondre à la que tion.

Elle a toutefois préconisé de penser à l'étape «dramatique» actuelle que traverse la société, à créer des réseaux d'échange, de dialogue et de représentation de sorte qu'on fasse justice à la population. C'est le problème immédiat, souligne-t-elle, suggérant que la solution «urgente» est d'écouter les gens et de leur ouvrir différents canaux pour qu'ils puissent s'exprimer et exposer leurs problèmes socioéconomiques. «On peut se priver si l'on a l'impression qu'on participe à construire un pays, mais on ne peut pas vous forcer à vous priver», conclut-elle.

Pour rappel, il y a quelques jours, le commandement de la Gendarmerie nationale avait affirmé, par le biais de son représentant, le lieutenant-colonel Sayeh Boussif, que «l'Etat ne restera pas immobile face aux agressions et à l'insécurité qui prennent ces derniers mois une allure inquiétante».

Selon les déclarations de ce haut responsable de la GN, la force de frappe, cette fois-ci, seront les groupes d'intervention dits «Sa3ika».

«Je m'adresse aux gangs, l'Etat ne restera pas de marbre face à ce phénomène et agira plus violemment contre les acteurs d'actes d'enlèvement et d'agression. Contrairement à la méthode classique, notre intervention sera forte, rapide et violente contre les criminels et les bandes de quartier. Nous allons ainsi engager ce qui est connu communément comme les groupes «Sa3ika» et nous sommes même prêts à réquisitionner des forces des parachutistes de Biskra», avait déclaré le lieutenant-colonel Sayeh Boussif. Au train où vont les choses, les observateurs estiment qu'au-delà du durcissement de ton, l'heure est à l'action concrète à même d'agir fermement contre ces fléaux qui semblent se banaliser de jour en jour, endeuillant de la sorte des familles entières.

Aziza Mehdid

COVID-19

L'Irlande se reconfine, une première pour un pays de l'UE

Le nouveau confinement doit durer six semaines. Si les écoles resteront ouvertes, les bars et les restaurants fermeront leurs portes.

Le confinement fait son retour en Irlande, devenant ainsi le premier pays de l'Union européenne à reconfiner l'ensemble de sa population, pour lutter contre le Covid-19. Lors d'une allocution télévisée, lundi 19 octobre, le Premier ministre du pays, Michael Martin, a annoncé que ce reconfinement débutait dans la nuit de mercredi à jeudi et qu'il allait durer six semaines.

Tous les commerces non essentiels devront fermer et les bars et les restaurants ne pourront servir que de la nourriture à emporter, a précisé le chef du gouvernement. « On demande à tout le monde dans le pays de rester chez soi », a ajouté Micheal Martin. Seules les personnes ayant un emploi jugé essentiel auront « l'autorisation de se déplacer pour aller travailler », a-t-il encore dit. Les Irlandais ne pourront en outre sortir de chez eux pour faire de l'exercice que dans un rayon de cinq kilomètres autour de leur lieu de résidence, sous peine d'amendes. Selon Michael Martin, les écoles et les crèches resteront ouvertes « car nous ne pouvons pas nous permettre, et ne permettrons pas, que l'avenir de nos enfants et de nos jeunes soit une autre victime de cette maladie ».

Les visites entre différents foyers et les événements en salle seront proscrits, même si le sport professionnel sera autorisé à huis clos. Le Premier ministre a admis que les mesures irlandaises étaient « sans doute les plus strictes d'Europe », mais « des actions supplémentaires sont nécessaires aujourd'hui ». « Si nous unissons nos efforts pendant les six prochaines semaines, nous aurons l'occasion de célébrer Noël correctement », a-t-il assuré. La pandémie de



coronavirus a fait au moins 1 852 morts en Irlande, selon les derniers chiffres officiels. Après un pic de 77 morts par jour en avril, le nombre des décès quotidiens est redescendu à moins de dix. Aucun n'a été signalé pour lundi. Mais, comme beaucoup d'autres pays d'Europe, l'Irlande fait face à une flambée des contaminations, avec 1 031 nouveaux cas confirmés lundi.

Par ailleurs, le pays de Galles, une des nations du Royaume-Uni, sera soumis à compter de vendredi à un confinement de deux semaines, la mesure la plus dure instaurée dans le pays depuis la première vague de Covid-19 du printemps.

R. I.

FRANCE

Cas contact au Covid-19, Brigitte Macron en quarantaine

EN CONTACT la semaine dernière avec une personne testée depuis positive au coronavirus, l'épouse d'Emmanuel Macron va observer une période d'isolement de sept jours.

L'épouse du président de la République est cas contact et se met à l'isolement pour sept jours, a indiqué ce lundi son entourage à l'AFP : "Brigitte Macron a été en contact le jeudi 15 octobre avec une personne déclarée positive à la Covid-19 ce lundi 19 octobre et présentant des symptômes de la maladie. Conformément aux recommandations des autorités sanitaires, elle observera une période d'isolement de sept jours." Cette même source précise que Brigitte Macron "ne présente à ce jour aucun symptôme de la maladie". C'est donc sans la Première dame qu'Emmanuel Macron se rendra mercredi à l'hommage national rendu à Samuel Paty, l'enseignant décapité dans les Yvelines la semaine dernière. Brigitte Macron n'ira pas, et prendra également des précautions dans sa vie privée, fait savoir son entourage. Jean Castex "cas contact" à l'isolement : quel protocole sanitaire au sommet de l'Etat ?

D'après les consignes sanitaires, la femme du chef de l'Etat devrait se faire tester ce jeudi, sept jours après son contact avec la personne malade. Si son test est positif, Brigitte Macron devra rester à l'isolement jusqu'à ce qu'elle soit testée négative. Si son test est tout de suite négatif, elle pourra mettre un terme à sa quarantaine.

Le fait que Brigitte Macron soit cas contact ne devrait pas avoir de conséquence pour Emmanuel Macron tant que sa femme n'est pas malade. Car selon les autorités sanitaires, "les cas contacts de cas contacts ne sont pas des cas contacts", comme le rappelait Olivier Véran le 17 septembre. Ce lundi, l'OMS a insisté sur l'importance de bien mettre en quarantaine les cas contacts, face au rebond inquiétant de la pandémie de Covid-19 dans une partie du monde. "Si j'avais un voeu magique pour améliorer une chose que nous pouvons réellement améliorer, et changer la donne, ce serait de s'assurer que chacun des individus en contact avec un cas confirmé de Covid soit mis en quarantaine pour la durée nécessaire afin de casser la chaîne de transmission", a déclaré depuis Genève le docteur Michael Ryan, directeur des questions d'urgence sanitaire à l'Organisation mondiale de la santé. R. I.

BREXIT

Londres ne voit pas de base à une reprise des négociations

LE ROYAUME-UNI a répété lundi ne toujours pas voir « de base » à une reprise des négociations commerciales post-Brexit tout en se félicitant de la proposition de Bruxelles d'accélérer les discussions, les jours étant désormais comptés pour échapper à un « no deal ». Déjà poussives, les discussions se sont envenimées jeudi, quand les 27 réunis en conseil ont exigé des concessions de Londres pour arriver à un accord de libre-échange à temps pour l'appliquer l'année prochaine, quand les règles européennes cesseront de s'appliquer au Royaume-Uni.

Le Premier ministre Boris Johnson a alors déclaré les pourparlers « terminés » et a demandé aux Britanniques de se préparer à un « no deal », option potentiellement dévastatrice pour des économies déjà ébranlées par la pandémie de Covid-19. Après un appel téléphonique à son homologue britannique David Frost, le négociateur européen Michel Barnier a affirmé lundi que l'UE restait « disponible pour intensifier » les discussions « sur la base de textes juridiques », soulignant attendre la réaction de Londres.

Downing Street a froidement « pris note » de cette proposition. « Pour autant, le Royaume-Uni continue de penser qu'il n'y a pas de base pour une reprise des négociations sans changement fondamental d'approche de l'UE », a déclaré un porte-parole de Boris Johnson, demandant aux 27 de traiter Londres « d'égal à égal » et « d'accepter qu'un mouvement doive venir de l'UE autant que du Royaume-Uni ». Au Parlement britannique, le ministre Michael Gove, chargé de la coordination de l'action gouvernementale, s'est montré plus positif. S'il a répété être prêt à un accord de type australien ou mongol, autrement dit un « no deal » dont le gouvernement britannique se refuse à prononcer le nom, il a aussi « salué » la proposition de Michel Barnier : « Évidemment, nous devons nous assurer de travailler sur la base de l'intensification qu'ils proposent », a-t-il dit.

L'UE SOUHAITE UN ACCORD AVANT LA FIN DU MOIS

Les deux parties continuent de se renvoyer la balle malgré le manque de temps disponible pour arriver à un compromis, les Européens estimant un accord nécessaire avant la fin octobre pour être transposé et adopté d'ici à la fin de l'année. À défaut d'accord de libre-échange, répète à l'envi le gouvernement britannique, il se satisferait d'un « no deal » au 1er janvier, impliquant le rétablissement de quotas et droits de douane entre les 27 et Londres.

Les discussions butent toujours sur trois sujets : l'accès pour les Européens aux poissonneuses eaux britanniques, les garanties réclamées à Londres en matière de concurrence, et la manière de régler les différends dans le futur accord. Quelle que soit l'issue des négociations, accord ou pas, l'exécutif britannique compte exhorter cette semaine les entreprises à accélérer leurs préparatifs pour faire face aux nouvelles règles douanières qui s'appliqueront dès janvier. Les discussions avec l'UE pour arriver à un compromis se sont tendues le mois dernier avec l'annonce d'un projet de loi revenant sur certaines dispositions du traité de divorce ayant encadré la sortie du Royaume-Uni le 31 janvier dernier. À Londres lundi matin, le vice-président de la Commission européenne, Maros Sefcovic, a rencontré Michael Gove au sujet de ce différend, qui a poussé Bruxelles à entamer une procédure d'infraction contre le Royaume-Uni. Tous deux en sont sortis sur une note plutôt positive, Michael Gove faisant état de « progrès significatifs » tandis que Maros Sefcovic a salué « l'orientation et l'engagement clairs » donnés par Londres en vue d'arriver à « un compromis sur toutes les questions sur la table ». Selon l'agence Bloomberg, le gouvernement britannique envisage de renoncer aux dispositions controversées d'un projet de loi qui lui permettrait de passer outre certaines mesures du traité, et ce, en violation du droit international, afin de faciliter les négociations. Le projet de loi compte également de nombreux détracteurs au Royaume-Uni, pour lesquels il met à mal la crédibilité de la parole britannique sur la scène internationale.

Dernières critiques en date, une tribune des archevêques britanniques dans le Financial Times lundi a souligné les « énormes » conséquences « morales », « politiques » et « légales » qu'aurait ce « précédent désastreux ». Le texte doit être examiné lundi et mardi à la chambre des Lords. L'épreuve s'annonce plus difficile qu'à la Chambre des communes, où il a franchi sans difficulté les premiers obstacles.

R. I.

LE COA CÉLÈBRE LA JOURNÉE SPORT ET MÉDIAS, SAMEDI À ALGER

LE COMITÉ olympique et sportif algérien (COA) célèbre, samedi à son siège à Alger, la Journée sport et médias, avec la participation, notamment, de la presse sportive nationale et des médaillés olympiques, a-t-on appris lundi auprès de la direction de la communication de l'instance olympique.
Instituée par le Comité international olympique (CIO), cette journée, qui se déroulera sous le thème "L'olympisme algérien, histoire et espoirs", enregistrera la présence de deux des fondateurs du COA, le 18 octobre 1963, à savoir Mustapha Larfaoui et Mustapha Agoulmine.
Il sera aussi question du rôle de la presse algérienne dans l'accompagnement du Mouvement sportif et olympique, avec des témoignages de journalistes ayant couvert des jeux Olympiques et côtoyé de près les athlètes algériens. Le 3e sujet sera consacré au parcours des médaillés olympiques algériens qui raconteront, entre autres, leurs expériences avec la presse sportive nationale.

JUDO / ALGÉRIE - INFRASTRUCTURE : LA SÉLECTION NATIONALE (SENIORS/DAMES) TEST LE NOUVEAU DOJO DE FOUKA (FAJ)

LA SÉLECTION nationale (seniors/dames) de judo, actuellement en stage de préparation en vue des importantes échéances à venir, a exploité pour la première fois le nouveau Dojo dont elle a bénéficié dernièrement au Centre de regroupement des élites nationales à Fouka (Tipasa), où elle a effectué "une séance inaugurale" ce lundi. La Fédération algérienne de judo (FAJ) a bénéficié de cette structure dernièrement, dans la cadre d'une convention avec le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), ciblant à promouvoir la discipline, notamment, à travers une meilleure prise en charge des athlètes d'élite. Dix-sept judokas, de différentes catégories de poids, composent la
sélection dames, qui se préparent du 14 au 28 octobre, sous la houlette du coach Meziane Dahmani. En revanche, le stage des messieurs, qui devait débuter samedi à Tikjda (Wilaya de Bouira) a été annulé, après la détection de sept cas positifs au coronavirus. En effet, les tests PCR, effectués juste avant le début de ce stage avaient révélé la présence de six cas positifs parmi les 17 judokas convoqués, ainsi qu'un cinquième cas parmi les membres de l'encadrement technique.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE VOILE : AUCUNE COMPÉTITION JUSQU'À 2021

LE BUREAU exécutif de la Fédération algérienne de voile (FAV) a décidé de mettre en veille toutes les compétitions nationales jusqu'à la fin de l'année 2020, à cause du manque de préparation des clubs dû à la pandémie de Covid-19 qui perdure en Algérie et dans le monde, a-t-on appris lundi auprès de la FAV. Réunis samedi, les membres du bureau fédéral ont décidé de reporter le Championnat et la Coupe d'Algérie à 2021 afin de permettre aux clubs de se préparer convenablement. D'autre part, la FAV a maintenu l'organisation du Championnat arabe des spécialités olympiques (Laser : radial et standard, RSX) en septembre 2021. Cette compétition, prévue initialement en septembre 2020, a été reportée à cause du Covid-2019.

LABORATOIRE NATIONAL ANTIDOPAGE :

Un accompagnement à la moralisation du sport

Le projet de décret portant réorganisation du Laboratoire national de dépistage et de lutte contre le dopage, se veut une "mesure d'accompagnement de moralisation de la vie sportive", souligne le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).



Ce projet de décret a pour but de "limiter le champ de compétence du Laboratoire national de dépistage du dopage à l'analyse des échantillons et au dépistage des substances et méthodes interdites dans le domaine du sport", explique le MJS.Le Laboratoire sera doté de "missions dans le domaine de recherche, d'expertise et d'essais en matière de dopage sportif afin de s'adapter aux nouvelles méthodes et techniques de dépistage qui changent constamment", ajoute la même source. Avec un statut d'établissement public à caractère administratif, ce Laboratoire sera administré par un Conseil d'administration, dirigé par un directeur général et doté d'un Conseil technique. Le Laboratoire national de dépistage et de lutte contre le dopage disposera d'une autonomie de fonctionnement lui assurant l'"impartialité nécessaire à la préservation de sa crédibilité et au respect des standards techniques internationaux" édictés par l'Agence mondiale antidopage (AMA), indique-t-on de même source. Il s'agira également, selon le MJS, d'"actualiser les différents textes législatifs et réglementaires dans le domaine de la prévention et de la lutte antidopage dans le milieu sportif à travers le renforcement du processus de dépistage du dopage par la mise en place de mécanismes adéquats et efficients permettant la concrétisation de cette mission". Pour rappel, un projet de décret exécutif fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'Agence nationale antidopage, avait été présenté par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, le 23 septembre dernier, lors d'une réunion du gouvernement par visioconférence, présidée par le Premier ministre Abdelaziz Djerad. L'Agence nationale antidopage est un Etablissement à caractère administratif (EPA) placé sous la tutelle du MJS, dont le siège est à Alger et qui a pour missions essentielles d'établir le Code national antidopage en conformité avec le Code mondial dans ce domaine. Outre cette agence aura à oeuvrer à la mise en place de mécanismes propres à assurer l'application effective des règles antidopage comme condition préalable pour l'obtention de toute aide ou subvention publique et d'élaborer le plan national annuel relatif aux plans et mécanismes de contrôle antidopage des sportifs, avait indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Dans le cadre de ses missions, l'agence est également habilitée à intervenir auprès des laboratoires antidopage accrédités par l'Agence mondiale antidopage, dans l'octroi d'autorisations spéciales pour l'utilisation de substances interdites, pour sanctionner toute violation des règles antidopage ainsi que pour l'élaboration d'un plan national relatif à la prévention contre le dopage dans le sport. L'Agence nationale antidopage "se charge de remettre les résultats (des tests antidopage, ndlr) à l'Agence mondiale antidopage, seule institution habilitée à les certifier", précise le MJS.

Fédération subaquatique (FASSAS): Deux candidats pour le poste de président et 11 pour le bureau

LA COMMISSION de candidatures de la Fédération algérienne de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques (FASSAS), a reçu deux candidatures pour le poste de président vacant de l'instance et onze (11) pour le bureau, en prévision de l'Assemblée élective prévue, samedi prochain à la salle de conférence de l'Office du complexe Olympique Mohamed Boudiaf (Alger), a appris l'APS, lundi auprès de l'instance. La tenue de l'assemblée élective de la Fédération algérienne de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques (FASSAS), a été décidée suite au rejet du bilan financier du bureau sortant sous la présidence de Mohamed Boukheddar, lors de l'AG ordinaire, organisée le 19 septembre dernier au CNPTES de Souidania (Alger)." La commission de candidatures a clôturé, aujourd'hui lundi, l'opération de dépôt de candidatures, en comptabilisant pour le poste du président, les dossiers de Samir Karim Chaouche (président Ligue d'Alger) et Mohamed Benmedjbar (président Ligue Médéa) et pour le bureau, onze candidats", a indiqué à l'APS, le secrétaire général de la fédération Abderrahmane Ferhat. La commission de candidatures, composée d'Omar Bouzid (président), Abdelghani Boudor (représentant du ministère de la jeunesse et des sports), du SG de la fédération et d'un troisième membre de l'assemblée générale, se réunira lundi après-midi pour étudier les candidatures, avant la validation de la liste finale retenue pour la course aux différents postes (président et bureau exécutif). Les candidats dont les dossiers seront rejetés auront le droit d'introduire un recours auprès de la commission de recours, installée pour la circonstance et composée de trois membres de l'AG. Le bureau exécutif de la Fédération algérienne de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques (FASSAS) est composé de huit membres dont le président, alors que l'Assemblée est constituée de 31 membres à voix délibératives : 11 Ligues et 20 clubs sportifs amateurs, ainsi que le secrétaire général, un représentant du MJS et les 4 anciens présidents de la FASSAS à voix consultatives.

Badminton : La participation de Medal et Mammeri à deux tournois internationaux tributaire du soutien du MJS

LA PARTICIPATION du duo algérien Youcef Sabri Medal et Koceila Mammeri à deux compétitions internationales est tributaire du soutien du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), a-t-on appris lundi de la Fédération algérienne de badminton (FABa).''La paire algérienne, qui vise une qualification aux Jeux olympiques 2020, se prépare pour prendre part à deux compétitions internationales en Slovénie et Turquie lors des mois de novembre et décembre avec l'objectif de grignoter le maximum de points pour améliorer son classement et assurer une place à Tokyo'', a précisé la même source. Mais ''leur participation est tributaire de l'aide financière du MJS, surtout que la FABa n'a pas encore reçu sa subvention annuelle de la saison sportive 2020'', indique l'instance fédérale. La première compétition est prévue à Brezice, en Slovénie (19 au 22 novembre), alors que la seconde aura lieu dans la capitale turque Ankara (14 au 17 décembre). ''La fédération a adressé une demande au ministère pour aider le duo algérien à prendre part à ces deux rendez-vous internationaux'', a encore ajouté la FABa. En attendant, les deux Algériens s'entraînent actuellement avec un club à Bordeaux (France) sous la conduite d'un staff français. Pour rappel, la Fédération internationale de badminton a infligé une amende à la FABa en raison de l'absence de l'équipe nationale à un rendez-vous international durant cette saison.

JS KABYLIE :

Cherif Mellal compte saisir le TAS après avoir été déboute par la commission de recours de la LFP

Le président de la JS Kabylie, Chérif Mellal, suspendu deux ans par la Commission de discipline de la LFP avec proposition de radiation à vie, et dont l'appel a été rejeté dernièrement par la Commission de recours, a décidé de saisir le Tribunal Arbitral du Sport (TAS), pour faire valoir ses droits, a annoncé dimanche soir la Direction des Canaris.



«Le TAS algérien sera saisi dans les meilleurs délais pour faire valoir les droits du club » a annoncé la direction de la JSK dans un bref communiqué, en se disant « très surprise » par la décision de la Commission de recours, qui a maintenu la sanction de la Commission de discipline « en dépit des nombreux vices de forme » qui ont été énumérés par l'avocat du club dans la prise de cette sanction « arbitraire ». La Commission de discipline s'était réunie le vendredi 10 septembre 2020, sur saisie de le FAF, en date du 9 août 2020 et du 7 septembre 2020, et a prononcé une sanction de deux ans de suspension de toute fonction officielle et/ou activité en relation avec le football, à compter du 20 juin 2020 , avec une proposition de radiation à vie du mouvement sportif national. Mellal a été sanctionné pour « violation de l'obligation de réserve » ainsi que pour « outrage envers la Fédération et la Ligue » ainsi que pour « atteinte à la dignité et à l'honneur de leurs membres, avec « non-respect des décisions » des commissions juridictionnelles. Une lourde sanction infligée au président de la JSK, alors qu'il était déjà sous le coup d'une sanction disciplinaire de deux ans de suspension fermes.Par ailleurs la direction du club phare des Genêts, la Jeunesse Sportive de Kabylie (JSK) a annoncé lundi avoir réussi à programmer deux nouvelles joutes amicales, respectivement contre l'US Biskra (le 21 octobre) et le Paradou AC (le 24 du même mois), dans le cadre de sa préparation d'inter-saison. «Le match contre l'USB se jouera au stade de Dar El-Beida, alors que le deuxième match amical, contre le PAC a été domicilié au stade de Hydra» a précisé la direction des Canaris dans un bref communiqué. Le coach Yamen Zelfani et ses poulains ont déjà disputé trois joutes amicales jusqu'ici. C'était lors de leur précédent stage bloqué à Akbou (Wilaya de Béjaïa), respectivement contre l'AS Sûreté Nationale, le NC Magra et l'Olympique de Médéa.

Ligue 1 / WA Tlemcen : Réda Abid nouveau président de la SSPA

LE CONSEIL d'administration de la société sportive par actions (SSPA) a désigné Réda Abid comme nouveau président de cette instance en remplacement de Nacereddine Souleyman, a-t-on appris lundi auprès du nouveau promu en Ligue 1 de football. L'installation officielle du nouveau président, jusque-là membre actionnaire au sein de la SSPA, devrait avoir lieu ce jour, a indiqué à l'APS le manager général du club, Youcef Rahal, informant au passage que le désormais ex-président du Conseil d'administration s'est retiré de son poste "pour postuler à un nouveau mandat à la tête du club sportif amateur (CSA) du WAT, car le règlement interdit le cumul de fonctions". L'assemblée générale élective du CSA est prévue pour dimanche prochain. Par ailleurs, la direction des "Zianides", qui retrouvent l'élite après sept saisons passées dans les divisions inférieures, a bouclé son opération de recrutement, après avoir acté, dimanche soir, les arrivées de l'attaquant Zerman (ex-RC Arbaâ) et du défenseur central Khiat (ex-CA Bordj Bou Arréridj), apprend-on de même source. Ces deux joueurs s'ajoutent à huit autres recrues, au moment où le staff technique, dirigé par Aziz Abbes, a décidé de ne garder que 13 éléments de l'effectif de l'exercice passé. Une décision motivée, selon le manager général du club, par "la nécessité d'injecter du sang neuf à l'équipe afin de pouvoir faire face aux défis qui l'attendent la saison prochaine qui s'annonce très difficile avec la présence de 20 clubs", a encore dit le même responsable. Auparavant, le WAT, qui a disputé vendredi passé son premier match amical dans le cadre de sa préparation d'intersaison (défaite à domicile contre le CS Constantine 2-1), a recruté les joueurs suivants : Belalam (Olympique Médéa), Amiri (RC Arbaâ), Ibouziden (AS Aïn M'lila), Bencheikh et Belaribi (ASM Oran), Zenasni (JSM Béjaïa), Aïch (USM Bel-Abbès) et Benamrane (ASO Chlef).

EQUIPE NATIONALE : LES VERTS BATTENT DES RECORDS D'AUDIENCE

LES DERNIÈRES sorties de l'équipe nationale ont battu tous les records d'audience, notamment après le match amical Algérie – Mexique (2 à 2) qui a eu lieu le mardi 13 octobre 2020 au Cars Jeans Stadion de La Haye, aux Pays-Bas. Pour illustrer cette audience, la page Facebook de la Fédération algérienne de football a affiché 4,6 millions de personnes touchées, alors que le compte You Tube a enregistré plus de 550 000 vues. Le compte Twitter, lui, a marqué 1,3 millions d'impressions, au moment où le compte Instagram se situait à 200 000 personnes touchées.

BENCHEIKHA NOUVEAU COACH DU DIFAÂ HASSANI JADIDI

L'ANCIEN sélectionneur de l'équipe d'Algérie, Abdelhak Bencheikha, s'est engagé pour deux ans avec le Difaâ Hassani Jadidi, a annoncé le club marocain de première division « Botola Pro » lundi sur sa page Facebook.Le technicien algérien avait entraîné par le passé le Difaâ Hassani Jadidi lors de la saison 2013-2014, remportant la Coupe du Trône. Agé de 56 ans, Bencheikha a dirigé le Mouloudia d'Oujda la saison dernière avec, à la clé, un parcours honorable et une 5e place au classement, mais il a refusé de poursuivre l'aventure avec le club malgré une proposition intéressante de prolongation de contrat. Le Difaâ Hassani Jadidi avait terminé, quant à lui, la saison 2019-2020 à la 11e place au classement. Bencheikha a été choisi meilleur entraîneur du championnat marocain de la saison 2019-2020 par la presse locale.

USM ALGER : LE DÉFENSEUR LYÈS OUKKAL QUITTE LE CLUB

LE DÉFENSEUR Lyès Oukkal (29 ans), qui n'a pas été retenu dans l'effectif de l'USM Alger pour la saison 2020-2021, a trouvé un terrain d'entente avec ses désormais ex-employeurs pour «une résiliation de contrat à l'amiable», a-t-on appris lundi auprès de la Direction des Rouge et Noir. «Un accord a été trouvé entre l'USMA et le joueur Lyès Oukkal pour une résiliation de contrat à l'amiable» a annoncé l'USMA dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. A son arrivée aux commandes administratives de la section football, le dirigeant Antar Yahia a immédiatement procédé au renforcement de l'effectif senior, tout en libérant de la place aux nouvelles recrues, à travers la libération des éléments qui ne cadraient pas avec son projet sportif.
Si la séparation s'est faite de manière assez rapide avec certains joueurs, elle l'a été beaucoup moins avec d'autres, comme cela a été le cas avec l'ancien défenseur de la JSM Skikda, Oukkal, qui a attendu cette fin du mois d'octobre pour trouver enfin un terrain d'entente, pour une résiliation de contrat à l'amiable. «Nous souhaitons bonne chance au joueur Lyès Oukkal pour la suite de sa carrière» a ajouté la Direction usmiste dans son communiqué.

CS CONSTANTINE : AMINE ABID OPÉRÉ DU GENOU DROIT ET ABSENT SIX MOIS

L'ATTAQUANT international algérien du CS Constantine, Mohamed Amine Abid, victime d'une grave blessure aux ligaments croisés du genou droit, a été opéré avec succès dimanche à Alger, a-t-on appris lundi auprès de la Direction des Sanafir. «L'opération de attaquant Mohamed Amine Abid s'est très bien passée et il devrait pourvoir revenir dans environ six mois» a encore précisé la Direction constantinoise dans un bref communiqué.Pour combler la longue absence de leur buteur international de 29 ans, les Sanafir ont procédé dernièrement au recrutement de l'attaquant Adem Redjimi. Ce dernier venait d'être libéré par son ancien club, l'USM Alger, et les Sanafir l'ont fait signer jeudi dernier pour deux ans. Il était la 13e recrue estivale du CSC en prévision de la nouvelle saison.

TISSEMSILT

Le parc des cèdres de Theniet El Had, une destination touristique à promouvoir

Le parc national des cèdres de Theniet El-Had à 50 km au nord de la ville de Tissemsilt, également connu sous le nom de « la forêt El-Meddad », est un exemple des multiples possibilités dont l'Algérie regorge pour le développement du tourisme interne.

Toutefois, le parc national des cèdres nécessite des actions de valorisation et de promotion, estiment des visiteurs ainsi que des spécialistes du tourisme. Malgré l'absence d'installations des services nécessaires dans cet espace touristique, on assiste, néanmoins, à un rush de visiteurs venus de différentes régions du pays.

Il s'agit d'amateurs d'aventure et de tourisme environnemental et forestier, ainsi que des amoureux de randonnées pédestres et du camping, a constaté la presse, lors d'une visite de découverte et de promotion organisée, le week-end dernier, par le ministère du tourisme de l'artisanat et du travail familial au profit d'agences de tourisme et de représentants de la presse.

La forêt « El-Meddad », qui abrite des cèdres d'Atlantique, est le site préféré des familles et des jeunes amateurs d'aventure, de randonnées pédestres et de camping. Ces visiteurs viennent à la recherche de repos, de promenade, de relaxation et de possibilité de profiter des merveilleux paysages naturels et de la richesse florale et faunistique de la région.

La région de « Aïn Harhara », une zone « magique » du parc national est la plus citée par de nombreux visiteurs rencontrés.

Ramy, un amateur de camping dans les zones forestières, venu de Constantine, indique avoir préféré visiter la forêt d'El-Meddad avec ses amis car, cette forêt est « un espace regorgeant d'endroits naturels incomparables dans de nombreuses régions du pays », explique-t-il.

Le jeune touriste estime que « les différents acteurs dans le domaine doivent entreprendre des opérations de promotion effective permettant à ces espaces d'attirer les visiteurs ».

Son ami Adlane, venu de Chlef, précise que c'est la seconde fois qu'il visite cette forêt, ce qui lui a permis de découvrir une zone boisée magique. Pour lui, ces atouts naturels de valeur ont besoin de valorisation et de promotion pour permettre aux algériens de découvrir la richesse naturelle immense que recèle pays.

Adlane révèle également que « de nombreux sites naturels du pays se distinguent par des spécificités à même de transformer le tourisme interne en secteur économique important si toutes les capacités naturelles étaient bien exploitées, avec la mise en place d'une stratégie de promotion effective ».

A ce propos, le directeur du parc national de Theniet El-Had, Djelloul Louaar, déclare que la zone s'étend sur une superficie de 3.424 hectares, avec un sommet, Ras Errarit, haut de 1.787 m. Le site abrite plusieurs espèces végétales, à l'instar du cèdre d'Atlantique, le pin d'Alep, dew chênes verts et de chênes de liège, en plus de diverses plantes montagneuses.

Cet espace naturel, classé en juillet 1983 parc national, recense quelque 110 espèces d'animaux protégés, dont 17 espèces de mammifères, 3 espèces de reptiles et 30 autres d'insectes et 29 espèces d'oiseaux.

UN PARC NATUREL À VALORISER

Plusieurs projets d'investissement sont en cours de réalisation au niveau de ce parc national, ce qui se traduira par la valorisation de cette forêt, selon le directeur du tourisme et de l'artisanat et du travail familial de la wilaya de Tissemsilt.

Salah Bakel explique que de nombreux projets d'investissement dans cet espace naturel, dont un village de vacances composé de 50 chalets en bois assurant une capacité d'accueil totale de 210 lits. Le projet, qui sera livré dans un délai de 24 mois, a nécessité une enveloppe de 150 millions DA dans le cadre d'un investissement privé. Il comprend la réalisation d'une salle de conférences de 350 places et toutes les commodités d'accueil des touristes et ses visiteurs.

En outre, ce projet touristique, qui sera réalisé à l'aide de matériaux légers amis de la nature, participera à faire de cette forêt un pôle du tourisme environnemental et de montagne d'excellence.

Un camping pour les jeunes d'une capacité de 300 lits est aussi en voie de réalisation par les services de la wilaya, la commune de Theniet El-Had et la DJS locale. Il comprendra un théâtre en plein air, un stade de proximité, une salle omnisports, une piscine de proximité et une salle des conférences et de spectacles, selon la même source.

Au début de l'année prochaine, il sera procédé à l'aménagement de cinq espaces naturels à l'intérieur du parc national consacrés aux familles et aux visiteurs, selon M. Bakel. Cet espace a bénéficié également d'un projet d'aménagement d'un parcours dédié aux randonneurs et aux amoureux de la moto et des VTT.

Sur un autre plan, la maison du parc national des cèdres d'Atlantique, la direction de l'environnement et des associations environnementales locales, ont initié un programme de protection de la forêt d'El-Meddaf sur le plan de l'environnement, selon le directeur de la maison du parc national.

Outre les campagnes périodiques de nettoiement du site, la maison du parc national lancera, lors de la saison de reboisement 2020-2021, de larges opérations de plantation de cèdres d'Atlantiques, ainsi que des campagnes de sensibilisation sur la préservation de cette forêt attractive, selon le même interlocuteur.

D'autre part, des visites scientifiques de chercheurs spécialisés dans l'environnement, ainsi que des professeurs et des étudiants des universités, sont programmées, durant la prochaine année universitaire. Ces visites ont pour objectif de concrétiser des recherches scientifiques et des études sur le terrain sur le parc national d'El-Meddad.

GHARDAÏA

Le tapis traditionnel fortement handicapé par la mévente

SOURCE de revenus pour de nombreuses femmes et familles rurales, le tapis traditionnel de pure laine tissé à la main, est fortement handicapé de la mévente et la concurrence déloyale de l'industrialisation de ce produit de l'art féminin de l'Algérie profonde.

Le handicap de la commercialisation de ce tapis de pure laine et l'impact sur les revenus des femmes rurales sont visibles chez les marchands de tapis traditionnel du souk de Ghardaia désertés par les acheteurs, notamment les touristes étrangers, tandis que les nationaux préfèrent les tapis industriels synthétiques cédés à bas prix.

« Le tapis et autre produits traditionnels se portent mal en absence d'acheteurs connaisseurs et souffrent de la concurrence du tapis industriel vendu moins chèr », se lamente Mustapha Benzait marchand de tapis au souk de Ghardaia.

« Le tapis traditionnel confectionné par les tisserandes de Ghardaia ne trouve plus acquéreur et ne s'écoule pas bien compte tenu du prix jugé cher par rapport au tapis synthétique industriel et l'absence des touristes étrangers accentuée par la pandémie du coronavirus et la fermeture des frontières », a-t-il précisé.

Pratiquement chaque famille ghardaouie possède un métier à tisser faisant partie des équipements domestiques ordinaires, d'où l'existence de quelque 15.000 femmes artisanes travaillant seules à domicile ou en coopératives, notamment à El-Menea et Béni-isguen, note M.Benzait.

L'artisanat, notamment la tapisserie, constitue « un des piliers de l'économie locale de Ghardaia », a souligné, pour sa part, Hadj Bakir, marchand de tapis, ajoutant que son essor est « tributaire des touristes et voyagistes internationaux et nationaux ». L'artisanat du tapis est pour de nombreuses femmes une source de revenus et bénéficie d'un grand intérêt chez les familles rurales, a fait savoir de son côté Hadja Fatima, femme au foyer de Theniet El-Makhzen, précisant que ce patrimoine risque de se perdre faute de moyens de commercialisation efficaces.

La solution à ce problème exige une mise en synergie des efforts des acteurs économiques et des responsables, tant nationaux que locaux, pour promouvoir et commercialiser ce beau produit qui fait la fierté de chaque région du pays.

La fabrication du tapis artisanal, métier réservé par excellence aux femmes, revêt, outre une dimension économique, une dimension culturelle qui colporte l'imaginaire social et la tradition orale du milieu sociologique dont sont issus les tisseuses et tisserands.

A travers les symboles et les motifs ainsi que le langage abstrait et géométrique fidèlement transmis avec raffinement et savoir-faire, un néophyte peut aisément déterminer avec exactitude l'origine du milieu de fabrication du tapis « Zarbia ».

Œuvre ornementale avec des messages intergénérationnels

Considéré généralement comme une œuvre ornementale pour égayer et décorer l'intérieur d'une demeure, le tapis transmet aussi des messages reflétant une culture millénaire riche et variée que seul le génie féminin a su préserver et transmettre de génération à génération.

Le tapis artisanal est un véritable « Medium » qui véhicule des repères, une histoire et une culture qui ont un lien avec le substrat social. Il représente la vie quotidienne des tisserandes exprimées à travers des symboles complexes, des figures géométriques et des dessins abstraits chargés de sens.

Ces tapisseries traditionnelles expriment fidèlement, par des caractères distincts, l'appartenance à chaque milieu social d'une région de l'Algérie profonde et l'enracinement aux us et culture ancestrales.

Chaque région possède son propre répertoire de dessins, de symboles et de décorations, représentés par des motifs géométriques tels les triangles et les losanges, ainsi que des paillettes et franges typiques.

Parmi les régions du pays qui excellent dans la symbolique artistique, véritable ancrage culturel et identitaire, figurent la Kabylie, les Aurès, le M'zab, Tlemcen, les Hauts-plateaux et le Djebel-Amour.

Du tapis d'Ath-Hichem à celui de Béni-Isguen, en passant par le tapis de Nememcha, de Ksar Chellala, d'Aflou et de Laghouat, l'expression artistique et symbolique propre à chaque région se manifeste à travers les dessins et motifs reproduits et exécutés magistralement par les doigts les « patientes » tisserandes.

Ces tisserandes livrent à travers leurs tapis soigneusement élaborés des repères significatifs qui ont un lien direct avec le milieu sociologique immédiat et l'imaginaire social dont elles sont issues, comme une valeur ornementale.

Le tapis constitue également une oeuvre picturale dont l'authenticité s'identifie aux symétries des dessins qu'il comporte, et chaque région se reconnaît à travers les représentations et styles géométriques assortis de couleurs soigneusement choisies par les artisans.

A titre d'illustration, les tapis des régions de Djebel-Amour et de Nador en allant vers Souguer, Aflou, El-Bayadh et Laghouat, se distinguent par des dessins mariant des couleurs rouge, noire et blanche.

Celui de Ksar Chellala répond aux styles de tissage bien particulier et comporte une multitude de couleurs et motifs, tandis que le tapis de Ghardaia se caractérise par un motif central d'apparence végétale et un motif représenté par une ligne de palmier avec deux couleurs (le blanc et le noir) étroitement lié au milieu naturel.

Malgré son importance et son impact dans l'économie rurale, la production de tapis vit une situation de crise qui menace son existence et laisse apparaître la nécessité de trouver les voies et moyens pour lever les contraintes.

Selon le directeur de la maison de l'artisanat du M'zab, l'artisanat local, notamment le tapis qui fait vivre plus de 3.511 tisserandes affiliées à la chambre de l'artisanat, souffre de différents problèmes notamment le manque de matières premières auquel s'ajoute la faiblesse du secteur touristique à attirer les touristes étrangers ou encore l'insuffisance des crédits accordés aux artisans.

Pour cela, il est impératif de mettre à niveau la chaîne de production « en passant des matières premières et normes techniques, aux machines et plans de production », a ajouté Boubekeur Seddik Teggagra.

Ceci, en plus de la qualification et la formation continue des femmes tisserandes et la promotion de la commercialisation, tant sur le plan national qu'international, en multipliant les participations aux foires, salons et autres expositions de tapis, a suggéré le même responsable.

R.R

FESTIVAL DU FILM DES DROITS HUMAINS DE LUGANO

Le mur du Sahara Occidental

Dans le film documentaire Le mur, la blessure du Sahara, programmé au 7e Festival du film des droits humains de Lugano en Suisse, Fiorella Bendoni et Gilberto Mastromatteo mettent en évidence la situation du peuple sahraoui sous l'occupation marocaine depuis plus de 40 ans.

Dans cette œuvre cinématographique, la réalisatrice Fiorella Bendoni et le journaliste Gilberto Mastromatteo d'Italie apportent une description minutieuse des souffrances du peuple sahraoui dans les territoires occupés. Présenté ce samedi 17 octobre au cinéma Plaza de Mendrisio dans le cadre du Festival du film des droits humains de Lugano en Suisse, Le mur la blessure du Sahara est produit par l'Association Ban Slout Larbi, sous le patronage de la section italienne d'Amnesty International et en collaboration avec l'association italienne de solidarité avec le peuple sahraoui et l'intergroupe parlementaire italien d'amitié avec le peuple sahraoui. Ce travail cinématographique raconte le drame des populations sahraouies, il sera présenté également dans d'autres manifestations à travers le monde, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Dans une courte entrevue accordée au quotidien italien Corriere Adriatico, Mastromatteo a présenté la genèse du conflit du Sahara occidental et un récapitulatif des efforts consentis par la communauté internationale en vue de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination. Dans cette entrevue, le réalisateur a affirmé que la question sahraouie a atteint un degré de gravité en 1980 lorsque les autorités ont décidé d'ériger « un mur de sable de 2720 km de long, qui n'est dépassé en longueur que par la Grande Muraille de Chine ». Et autour du mur, elles placent plus de 5 millions de mines antipersonnel et antichar: « le plus grand champ de mines du monde ». Le réalisateur a évoqué aussi la question des prisonniers politiques sahraouis, les principaux leaders du camp de la liberté de Gdeim Izik, un camp érigé à Laâyoune occupée entre octobre et novembre 2010 en faveur de l'autodétermination du Sahara occidental que les autorités marocaines ont démantelé dans la répression et le sang. C'est à la suite de ces événements que le journaliste italien a décidé de militer en faveur de la question sahraouie. En tentant de s'approcher du Mur de la Honte, pour les besoins du film, le journaliste sera expulsé des territoires occupés en 2013. Il a affirmé que « les autorités marocaines m'ont embarqué dans une voiture et je suis parti », non sans rajouter que le même sort est réservé à quiconque qui tente de témoigner du sort des Sahraouis, « même des membres du Parlement européen n'ont pas échappé à ces mesures ».

R. C



THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN MAHIEDDINE-BACHTARZI

Scène britannique

LE THÉÂTRE national algérien Mahieddine-Bachtarzi s'ouvre, jusqu'au premier novembre prochain, sur le théâtre britannique avec une programmation virtuelle de plusieurs pièces de référence, appartenant au répertoire universel du 4e Art. Pas moins de sept pièces de théâtre célèbres seront diffusées durant 12 jours sur la chaîne YouTube du TNA, une programmation passée au mode virtuel suite à la pandémie de la Covid 19 qui a paralysé toute activité artistique réelle et contraint les différents organismes culturels à transférer leurs manifestations sur la toile. Le public pourra ainsi se connecter au média social du TNA pour se divertir et apprécier de 18h00 à 02h00 tous les jours les pieces King Lear (RSC Education Royal Shakespeare Company), My Light Shines On (Celebration of Festival City), Death of Hunter (Rolf Huchhuth Full Play), Romeo and Juliet, Letters to Anne of Green Gables (Bethany Lutheran College), My Light Shines on Ghost Light (Hope Dickson Leach National Theatre of Scotland) et Cristmas Card. Programmée dans le cadre des échanges culturels entre l'Algérie et le Royaume Uni, la diffusion de ces pièces de théâtre sur la toile s'ajoute à tout un programme virtuel élaboré par le TNA dans le but de maintenir une activité culturelle en période de confinement sanitaire, imposé par la pandémie du coronavirus et qui comprend également, outre le théâtre, des rencontres littéraires, des conférences et des expositions de peinture.

APS



CLÔTURE DE TROIS COMPTES DU SECTEUR CULTUREL

Le Projet de loi de finances 2021 présenté, lundi, devant la commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale propose la clôture de trois comptes d'affectation spéciale au secteur de la Culture. Le Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographiques, le Fonds national du patrimoine culturel et le Fonds national de préparation et d'organisation de la manifestation Constantine, capitale de la culture arabe 2015 sont concernés par cette mesure, selon les termes de l'article 166 de ce projet de loi. Ces comptes « continueront à fonctionner » jusqu'à la mise en place de la procédure de budgétisation appropriée qui devra aboutir au plus tard le 31 décembre 2021, précise le texte.
En plus de ces trois comptes d'affection spéciale, le PLF 2021 prévoit la clôture de 35 autres comptes spéciaux du Trésor dans le but d'« améliorer » la gouvernance et de mieux « maîtriser » la recette et la dépense publique à travers une réhabilitation des principes budgétaires, à savoir l'annualité, l'unité et l'universalité budgétaire, explique le texte.

AGENDA

LANGUE XXe Semaine de la langue italienne dans le monde jusqu' au dimanche 25 octobre autour du thème L'italien entre parole et image. Célébration par des activités autour des formes expressives : l'image, les graffitis, les bandes dessinées, les romans graphiques, des éditions pour enfants et adolescents.

HOMMAGE Exposition Pierre Soulages, 100 ans de Tahar Bellal. Institut français d'Alger du jeudi 22 octobre au samedi 26 décembre. L'artiste propose une lecture subjective de l'œuvre de Soulages.

FILM Janitou (Algérie, Allemagne, documentaire, 81', 2020) de Amine Hattou. Le samedi 24 octobre. 14h &18h. Institut français d'Alger (sur réservation). Algérie, fin des années 80, un film de Bollywood est devenu une sensation inattendue …

ECRIVAIN Rachid Mimouni, une autorité intellectuelle positive (épisode 4) par Benaouda Lebdai, professeur des Universités spécialiste de littératures coloniales et postcoloniales. Jusqu' au vendredi 30 octobre en ligne : youtube.com/watch?v=7bbwW9CPt50 Les multiples facettes d'un talent fauché en pleine maturité créatrice, à un moment où l'Algérie a tant besoin de ses intellectuels et de ses démocrates.

CHANTEUR Khaled le chanteur raï revisité. Du dimanche 25 octobre au lundi 30 novembre en ligne. Dans les années 1990, il devient le chanteur algérien le plus célèbre avec Didi, Aïcha, C'est la vie. »...https://www.youtube.com/watch?v=5dWeeUIZFgA

GALERIE Diwaniya galerie. Cheraga-Alger. Exposition Massarat jusqu'au mercredi 13 janvier 2021. Avec Lulwah Al Homoud d'Arabie Saoudite, Mohamed Ibrahim El Masry et Mohamed Abou El Naga d'Egypte, Ghada Zoughby du Liban, Rashid Diab du Soudan, Mohamed Al Ameri de Jordanie, Shadi Talaei d'Iran, Thilleli Rahmoun et Rachida Azdaou d'Algérie.

LIVRE Ali Rédha El Jazairi, gouverneur de Tripoli, un livre du professeur Mostefa Khiati, éditions Ac com. 120 pages sur Ali Rédha El-Jazaïri (1820-1876), écrivain, chef militaire, médiateur et gouverneur de Tripoli sous l'empire ottoman, et sur la vie de son père Hamdane Ben Othman Khodja (1773-1842), écrivain et conseiller à la Santé auprès de la Sublime Porte.

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index d'Alger sur Youtube : Douwari (mon douar, 04 : 37) ; Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise de Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Chanson Qololi (Dites-moi) du collectif El Bandia Social Club. Avec les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika. Espace dédié aux activités des artistes algériens.

GALERIE Ouverture d'un nouvel espace d'art à Oran : L'Atelier 31 par l'artiste Mouna Bennamani. Expositions et animation d'ateliers.

À 3 ans, il grimpe un sommet de 3 300 mètres et devient le plus jeune escaladeur du monde



Jackson Houlding, fils de deux escaladeurs, a réussi à atteindre le sommet de la montagne Piz Badile, en Suisse, lors d'une expédition familiale. Un record mondial pour ce petit garçon de 3 ans.

À seulement trois ans, il détient déjà un record mondial ! Le petit garçon Jackson Houlding, fils de deux grimpeurs, est parvenu à gravir la montagne Piz Badile dans les Alpes suisses. Une première à ce si jeune âge : il est la plus jeune personne à être montée à plus de 10 000 pieds (un peu plus de 3 000 mètres).

L'exploit a commencé le 25 juillet, lorsque la famille composée de Leo Houlding, de sa femme Jess Corie ainsi que de leurs enfants Jackson et Freya s'est attaquée au sommet Piz Badile, culminant à 3 308 mètres d'altitude et séparant la Suisse de l'Italie.

Ensemble, les quatre grimpeurs habitués de trecks en haute altitude ont réussi à atteindre le haut de la montagne.

« Ma belle Freya, qui vient de fêter ses 7 ans il y a une semaine, a parcouru le chemin sur ses petites jambes sans aide ! Quelle star ! », s'est réjoui le grimpeur Leo Houlding sur son compte Instagram. Freya a donc elle aussi battu un record. Elle est la plus jeune personne à avoir escaladé cette montagne par elle-même !

Jackson, lui, reste le plus jeune à avoir atteint le sommet. « Le petit Jackson, 3 ans, a eu un peu d'aide de la part de sa mère devenue pour lui « chauffeuse Uber ».

Jess a escaladé la montagne accrochée à son dos une bonne partie du trajet, même s'il a pu marcher seul quelques fois », précise Leo Houlding.

L'expédition a duré plusieurs jours, la famille s'étant arrêtée dans des refuges alpins et des abris au cours de la montée. Ils ont fini par redescendre dans la vallée du Val Masino, à l'endroit même où les deux parents avaient célébré leur voyage de noces quatorze ans auparavant.

UNE NOUVELLE EXPÉDITION PRÉVUE EN FAMILLE

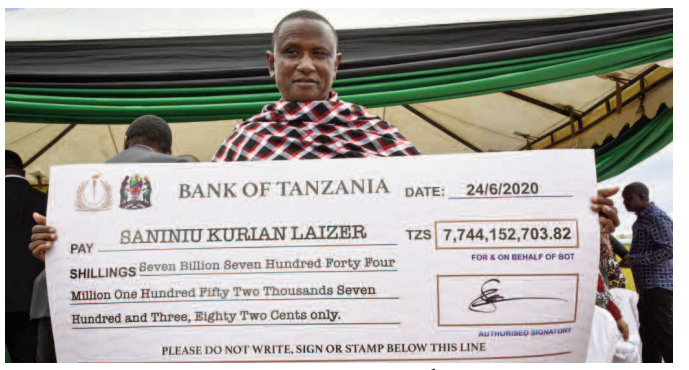
Après leur exploit, les deux enfants ont eu droit à des bonbons en guise de récompense. « C'était super, j'ai adoré la partie que j'ai montée tout seul », a affirmé le jeune Jackson à la presse britannique. « J'ai trouvé ça très amusant et très effrayant. Je suis très fière », a ajouté Freya.

Et la famille de grimpeurs ne compte pas s'arrêter là. Un prochain voyage est déjà prévu dans les plus grandes montagnes du Monténégro.

TANZANIE. MILLIONNAIRE APRÈS AVOIR TROUVÉ DEUX PIERRES PRÉCIEUSES, UN MINEUR EN DÉCOUVRE UNE TROISIÈME

EN DEUX MOIS, Saniniu Laizer a vendu trois gros blocs de tanzanite au gouvernement de Tanzanie pour un total de 5,4 millions d'euros. Le mineur tanzanien a d'abord cédé deux pierres de 9,2 et 5,8 kg en juin 2020, avant une autre transaction concernant une trouvaille de 6,3 kg. Le multimillionnaire ne souhaite pas changer de vie mais veut construire des infrastructures pour aider sa communauté. Le mineur tanzanien Saniniu Laizer a vu sa vie changer grâce à une incroyable succession de coups de chance.

Après avoir récemment découvert deux blocs de tanzanite, une pierre précieuse qu'on ne trouve qu'au nord de la Tanzanie, le petit artisan est tombé sur un troisième bloc de 6,3 kg de ce minéral ornemental. Il vient de vendre ce dernier pour 2 millions de dollars, rapporte la BBC, soit



environ 1,7 million d'euros.En juin 2020, le Tanzanien avait déjà empoché 3,4 millions de dollars (un peu plus de 2,9 millions d'euros) en cédant deux énormes tanzanites brutes pesant respectivement 9,2 et 5,8 kg.

Il était important pour le mineur indépendant que les autorités tanzaniennes se portent acquéreuses de ses précieuses découvertes.

IL PRÉVOIT LA CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE ET D'UN CENTRE DE SANTÉ

« En vendant au gouvernement, il n'y a aucun raccourci… Ils sont transparents », a estimé Saniniu Laizer lors d'une cérémonie. Le nouveau millionnaire souhaitait encourager les autres artisans mineurs à privilégier les ventes de pierres précieuses à l'État plutôt qu'à des intermédiaires ou des propriétaires de mines.

Après sa première découverte, Saniniu Laizer avait expliqué qu'il n'avait pas l'intention de changer de vie.

Ce père de plus de trente enfants a expliqué par exemple vouloir continuer à surveiller son troupeau de 2 000 vaches.

Cette mise au jour d'un autre trésor a donné au mineur des envies de générosité. Il a indiqué, lundi 3 août, qu'il allait financer la construction d'une école et d'un centre de santé dans son district de Simanjiro.

La tanzanite est une pierre précieuse très rare dont la couleur peut osciller entre le bleu, le violet, le vert ou le rouge. Un géologue spécialiste de la région a estimé que le stock de tanzanite mondial pourrait avoir disparu d'ici à vingt ans.

Normandie. Il ramène chez lui un obus au phosphore… qui se met à chauffer



FUMEUSE SURPRISE pour un résident de Ver-sur-Mer, sur Gold Beach dans le Calvados : ce mardi 4 août 2020, l'obus qu'il avait ramené chez lui contenait du phosphore. La matière s'est enflammée au contact de l'air. Mauvais réflexe d'un badaud sur la plage de Ver-sur-Mer, sur le littoral du Calvados : en début de matinée, ce mardi, il découvre un obus, qu'il décide de ramener chez lui. Sauf que l'engin, probablement de la Seconde Guerre mondiale, est une tête d'obus au phosphore. Et que le phosphore est pyrophorique : il s'enflamme au contact de l'air et brûle très fort.

La munition a commencé à s'échauffer. L'habitant l'a recouverte de sable mais de la fumée continuait à se dégager. Les démineurs ont dû intervenir et ont pu maîtriser l'engin, qui n'a heureusement provoqué aucune blessure. En cas de découverte d'engin explosif, « ne pas le manipuler, rappelle le service de déminage, sur le site de la préfecture de Caen. Pour une munition, la recouvrir de terre ou de sable (la protéger et la masquer à la vue). La baliser (pour éviter toute action sur l'engin) ». Et alerter rapidement gendarmerie ou police.

Écosse. Une île d'une quarantaine d'habitants cherche de nouveaux résidents pour dynamiser son économie



L'ÎLE DE RÙM, EN ÉCOSSE, cherche de nouveaux résidents. Quatre éco-maisons ont nouvellement été construites dans cette communauté qui compte une quarantaine d'habitants. Elle cherche maintenant des candidats à la vie insulaire pour les occuper.

L'île de Rùm, faisant partie de l'archipel des Hébrides intérieures, situé dans les eaux écossaises, cherche à attirer de nouveaux habitants.

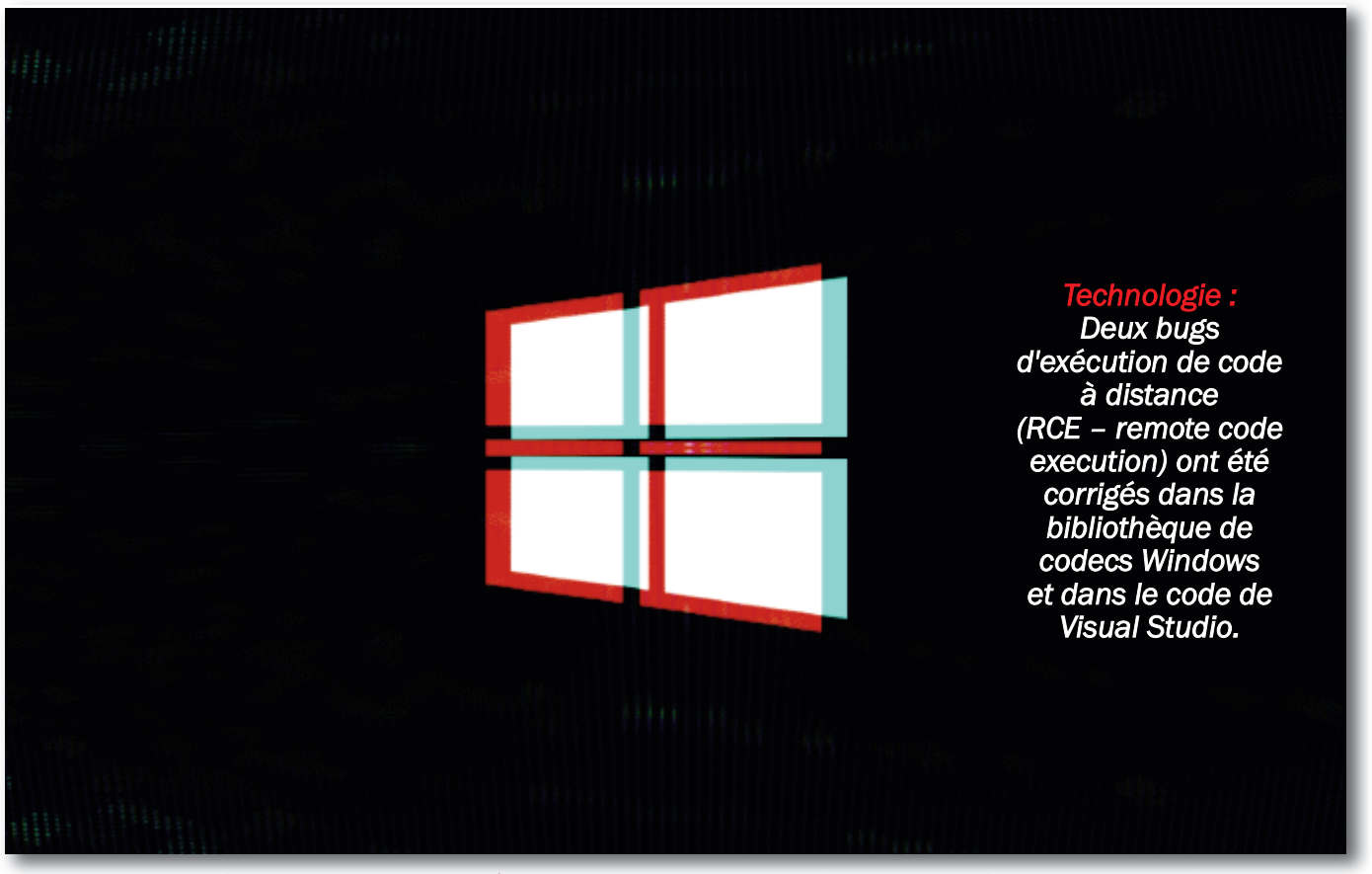
Une annonce a été publiée sur le site Isle of Rum News, rapporte le Huffington Post. L'île, qui compte actuellement près de quarante habitants, souhaite que de nouvelles personnes s'installent dans les quatre éco-maisons construites depuis peu. Les maisons en bois ont été bâties dans une zone du village de Kinloch où il n'y avait que de la végétation. Disposant de deux chambres, elles sont quasiment achevées. Il ne reste plus qu'à trouver les candidats qui vivront au milieu des biches et des bisons qui peuplent les alentours.

UN LOYER DE 500 € PAR MOIS

L'annonce s'adresse plutôt aux jeunes familles et à toutes personnes capables de dynamiser l'économie locale. Parmi les activités professionnelles proposées, on trouve la garde d'enfants, la production alimentaire, l'entretien de la maison, ou encore la pisciculture, note le Huffington Post. Les candidats devront « s'intégrer au mode de vie insulaire et contribuer à un changement positif pour cette communauté jeune et grandissante », peut-on également lire sur l'annonce. Le prix du loyer de ces éco-maisons est estimé pour l'instant à 450 livres par mois, soit près de 500 €. Toutes les personnes intéressées ont jusqu'au 28 août pour candidater.

Microsoft publie des mises à jour de sécurité d'urgence pour Windows et Visual Studio

Microsoft a publié deux mises à jour de sécurité hors bande afin de résoudre les problèmes de sécurité de la bibliothèque de codecs Windows et de l'application Visual Studio Code. Les deux mises à jour arrivent après que la société a publié son lot mensuel de mises à jour de sécurité mardi dernier, en corrigeant 87 vulnérabilités ce mois-ci.
Ces deux nouvelles vulnérabilités sont des failles « d'exécution de code à distance », qui pourraient permettre à des attaquants d'exécuter du code sur les systèmes concernés.



Technologie : Deux bugs d'exécution de code à distance (RCE – remote code execution) ont été corrigés dans la bibliothèque de codecs Windows et dans le code de Visual Studio.

VULNÉRABILITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE DES CODECS WINDOWS
Le premier bug est suivi sous le nom de CVE-2020-17022. D'après Microsoft, des attaquants pourraient créer des images malveillantes qui, lorsqu'elles sont traitées par une application fonctionnant sous Windows, leur permettraient d'exécuter du code sur un système d'exploitation Windows non patché.
Toutes les versions de Windows 10 sont concernées. Microsoft a précisé qu'une mise à jour de cette bibliothèque sera automatiquement installée sur les systèmes des utilisateurs via le Microsoft Store.
Tous les utilisateurs ne sont pas concernés, mais seulement ceux qui ont installé les codecs média optionnels HEVC ou "HEVC from Device Manufacturer" du Microsoft Store. HEVC n'est pas disponible pour une distribution hors ligne et est uniquement disponible via le Microsoft Store.

La bibliothèque n'est pas non plus prise en charge sur Windows Server.
Pour vérifier et voir si un codec HEVC vulnérable est utilisé, les utilisateurs doivent se rendre dans les Paramètres > Applications et Fonctionnalités et sélectionner HEVC > Options avancées. Les versions sécurisées sont 1.0.32762.0, 1.0.32763.0 et ultérieures.

VULNÉRABILITÉ DU CODE DE VISUAL STUDIO
La deuxième faille de sécurité est suivie sous le nom de CVE-2020-17023. D'après Microsoft, des attaquants pourraient créer des fichiers .json de paquets malveillants qui, lorsqu'ils sont chargés dans le code de Visual Studio, pourraient exécuter du code malveillant.
Selon les autorisations de l'utilisateur, le code d'un attaquant pourrait s'exécuter avec les privilèges d'un administrateur et lui permettre de contrôler totalement un hôte infecté.
Les fichiers Package.json sont régulièrement utilisés avec les bibliothèques et projets JavaScript. JavaScript, et en particulier sa technologie Node.
js côté serveur, est l'une des technologies les plus populaires aujourd'hui.
Il est conseillé aux utilisateurs de Visual Studio Code de mettre à jour l'application dès que possible avec la dernière version.

La NASA charge Nokia de construire un réseau 4G sur la Lune



TECHNOLOGIE : La NASA vient de charger Nokia d'une mission pour le moins ambitieuse : déployer un réseau 4G sur la Lune d'ici à 2024.
Sera-t-il bientôt possible d'avoir du réseau sur la Lune ? Si la question pourrait apparaître farfelue, elle s'avère très sérieuse pour la NASA, qui vient de charger l'équipementier scandinave Nokia de construire un réseau cellulaire 4G sur notre satellite, dans le cadre de son programme Artemis, qui vise à renvoyer les humains sur la Lune d'ici 2024. Nokia s'est vu alloué une somme de 14,1 millions de dollars pour mener à bien cette mission pour le moins insolite. « Les innovations pionnières de Nokia seront utilisées pour construire et déployer la première solution LTE de bout en bout ultra-compacte, à faible consommation d'énergie, durcie dans l'espace, sur la surface lunaire à la fin de 2022 », a fait savoir la direction de l'équipementier, qui précise que ces équipements seront livrés sur notre satellite dans l'atterrisseur lunaire de la société Intuitive Machines. Passée la livraison, le réseau se configurera et établira un système de communication 4G/LTE sur la Lune. Le tout avec l'objectif de constituer à terme « le tissu de communication essentiel pour les applications de transmission de données, y compris le contrôle des rovers lunaires, la navigation en temps réel sur la géographie lunaire et la diffusion de vidéo haute définition », a fait savoir la direction de Nokia.
L'équipementier précise que son réseau 4G sera conçu pour résister aux conditions extrêmes du lancement et de l'alunissage, mais également pour fonctionner dans l'espace. Ce réseau lunaire, qui pourra par la suite être mis à niveau pour accueillir des fonctions 5G, se composera d'une station de base comprenant des fonctionnalités EPC (Evolved Packet Core) intégrées, des équipements utilisateur LTE, des antennes radio ainsi qu'un logiciel de contrôle d'exploitation et de maintenance (O&M) de haute fiabilité.

Deutsche Telekom mise sur les antennes aériennes pour mettre fin aux zones blanches



TECHNOLOGIE : L'opérateur allemand Deutsche Telekom a annoncé avoir réussi à utiliser une station de base située sur un avion à 14 000 mètres d'altitude, pour faire fonctionner un réseau mobile. De quoi faire reculer les zones blanches pour de bon ?
Les opérateurs et les géants du numérique se penchent depuis longtemps sur la faisabilité de placer des antennes en altitude pour mettre fin aux zones blanches. Deutsche Telekom vient d'y arriver en annonçant avoir testé avec succès une station de base placée dans la stratosphère, en partenariat avec la start-up britannique Stratospheric Platforms. Plus précisément, l'opérateur historique allemand a utilisé un avion téléguidé volant à 14 000 mètres d'altitude pour connecter un réseau terrestre 4G à partir d'une antenne embarquée.
Alors que les réseaux mobiles "traditionnels" ne garantissent pas de couverture dans les zones particulièrement impraticables et accidentées, cette station de base placée en altitude peut de son côté couvrir des zones allant jusqu'à 140 kilomètres de large. « Un réseau stratosphérique peut aider à atteindre des zones qui étaient jusqu'à présent difficiles à approvisionner », explique ainsi Tim Hoettges, le PDG de Deutsche Telekom, pour justifier de l'intérêt de cette expérimentation, qui en appellera certainement d'autres.
L'avion-antenne a en effet réussi à traiter les appels vocaux et vidéo, les téléchargements de données et la navigation sur internet d'un utilisateur de smartphone au sol pendant ses vols d'essai réalisés ces dernières semaines. Le test stratosphérique a également montré des vitesses de téléchargement de 70 Mb/s en aval et de 20 Mb/s en amont, dans la gamme des 2,1 GHz sur une largeur de bande de 10 MHz.

Lutter contre les zones blanches
Mais si les antennes aériennes offrent un avantage de vitesse et de coût par rapport aux satellites, les maintenir en altitude s'impose comme un véritable défi technique pour les concepteurs de ces stations de base d'un genre nouveau. C'est ainsi que Facebook avait dû finalement se résoudre à mettre fin à son projet de drone propulsé par l'énergie solaire en 2018, alors même que le réseau social ambitionnait de faire voler pour héberger ces fameuses stations de base aériennes et mettre fin à la fracture numérique dans les zones peu densément peuplées.
De son côté, le partenaire de Deutsche Telekom, Stratospheric Platforms, explique que sa future plateforme aérienne aura une envergure de 60 mètres – aussi grande qu'un Boeing 747 – mais ne pèsera que 3,5 tonnes et pourra rester en vol pendant neuf jours. Cet avion sans pilote utilisera un système de pile à combustible à hydrogène sans émission, qui peut produire beaucoup plus d'énergie que les piles solaires, tandis que son antenne embarquée, qui pèsera 140 kilos, pourra effectuer le travail de 200 tours terrestres.
Les vols d'essai de Deutsche Telekom ont été effectués en Bavière à l'aide d'un avion à hélice H3Grob 520 adapté, dans l'attente de la conception du premier appareil de Stratospheric Platforms. La direction de la start-up, dans laquelle l'opérateur allemand participe à hauteur de 38 % du capital, a indiqué que son premier vol se déroulera à compter de 2022, pour un déploiement opérationnel prévu vers 2024.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

TIRAGE
3500 exemplaires

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62

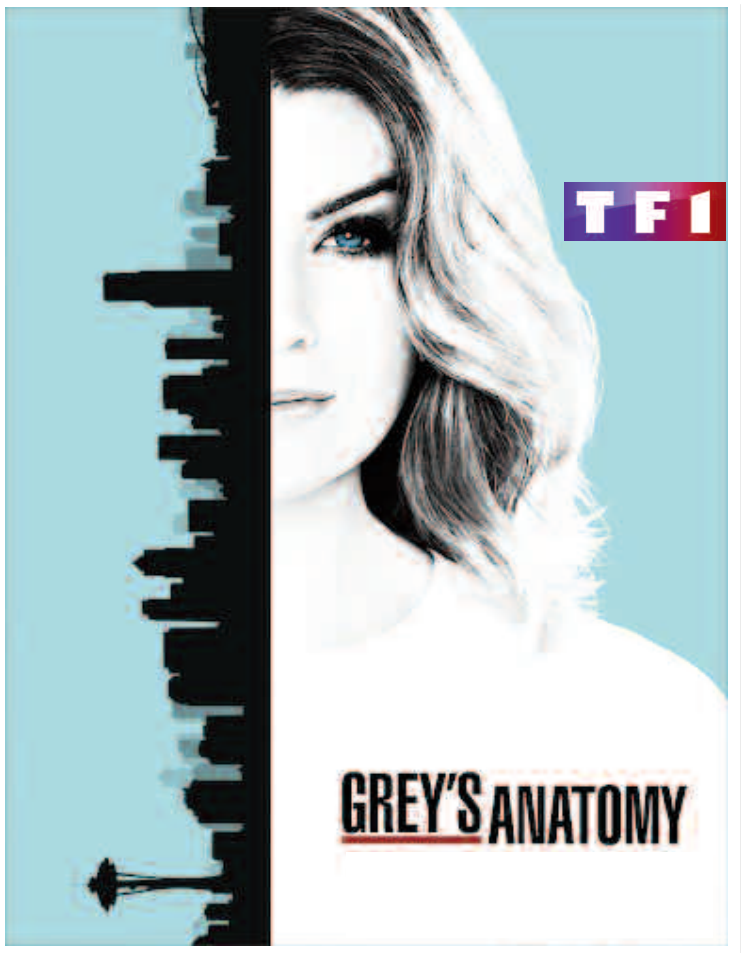
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.





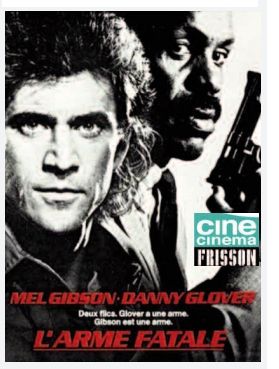








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h00 Série hospitalière (2020 - Etats-Unis) — TF1
Grey's Anatomy

20h05 Série dramatique (2020 - France) — France 2
Dix pour cent)

20h05 Jeu — 6ter
Le meilleur pâtissier

20h10 Cinéma - Drame — CANAL+
Official Secrets

20h05 Divertissement-humour — W9
Les 100 vidéos qui ont fait rire le monde entier

19h50 Cinéma - Film policier — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 1987
L'arme fatale

20h00 Cinéma - Comédie dramatique — 6ter
Etats-Unis - 2002
Arrête-moi si tu peux

20h00 Cinéma - Comédie dramatique — CINE + PREMIER
Le grand bain

20h15 Magazine de reportages — C8
Enquête sous haute tension

20h10 Cinéma - Film de science-fiction — CINE CINEMA
Captive State

19h50 Cinéma - Film fantastique — CANAL+ family
Russie - 2019
Abigail : le pouvoir de l'élue

20h15 Cinéma - Comédie policière — TMC
Tais-toi !

20h05 la chaine CANAL+ SERIES



Série de suspense (2020 - Etats-Unis)
Saison 8 - Épisode 5: Chalk Two Down

Homeland

Après le crash de l'hélicoptère du président américain et de son escorte en Afghanistan, Saul est vivement critiqué par le vice-président qui était contre ce voyage. Une brigade de soldats de la base de Steedley est envoyé sur le lieu où se trouve les épaves afin de récupérer les premiers indices. Carrie commence son enquête et découvre que le mécanicien chargé de la maintenance des hélicoptères a mystérieusement disparu.

21h30 Série de science-fiction (2020 - Etats-Unis)
Saison 1 - Épisode 5:

Devs

Kenton, le responsable de la sécurité au sein d'Amaya rend une visite surprise à l'ex fiancé de Lily Chan. Il veut s'assurer que Jaimie gardera le silence. De son côté, Katie d'exploiter secrètement le système Devs à ses propre fins.

11h13 Série politique (2019 - France)
Saison 3 - Épisode 1: Check up 1 à 8

Baron Noir

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:17	12:14	15:18	17:49	19:06
CONSTANTINE	05:22	12:19	15:24	17:54	19:11
ALGER	05:36	12:33	15:38	18:08	19:25
OUARGLA	05:26	12:24	15:34	18:04	19:17
CHLEF	05:43	12:40	15:45	18:15	19:32
MOSTAGANEM	05:48	12:45	15:50	18:20	19:37
ORAN	05:51	12:48	15:54	18:24	19:40

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6820 — MERCREDI 21 OCTOBRE 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	30°	18°
Oran	28°	17°
Constantine	27°	8°
Ouargla	28°	14°

CORONAVIRUS

223 nouveaux cas, 131 guérisons et 8 décès en 24 heures

Le bilan des nouvelles contaminations à la Covid-19 en Algérie est en hausse, avec 223 nouveaux cas enregistrés en 24 heures, 131 guérisons et 8 décès, portant le nombre total des cas confirmés depuis le début de l'épidémie à 54 839, des guérisons à 38 346 et celui des décès à 1 873. «223 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 131 guérisons et 8 décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 54.839, des guérisons à 38 346 et celui des décès à 1.873», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.



Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à près de 124.4 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 0.40 cas pour 100.000 habitants. Les personnes âgées entre 25 et 59 ans représentent 55.6% des cas de contamination au nouveau coronavirus et celles âgées de plus de 60 ans représentent 32.8%.

Huit wilayas ont enregistré, durant la même période, plus de 10 nouvelles contaminations à la Covid-19, à savoir Alger (58 cas), Bejaia (17 cas), Sétif (16 cas), Oran (15 cas), Jijel (14 cas), M'sila (12 cas), Batna (12 cas) et Boumerdes (12 cas).

Les wilayas, d'Alger (6.345 cas), Blida (4.368 cas), Oran (4.160cas), Sétif (3.356 cas) et Batna (2.094 cas) représentent à elles seules 37 % des cas de contamination et 28% des décès enregistrés sur le territoire national.

Pr Fourar a également indiqué que 22 wilayas n'ont connu aucun cas au coronavirus et 17 autres ont recensé entre un et neuf cas, alors que neuf wilayas ont enregistré dix cas et plus. Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, le Pr Fourar a fait état d'une légère augmentation, avec 39 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (36 la veille).

Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques.

Dans le monde, la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus a fait au moins 1.120.733 morts depuis l'apparition de la Covid-19 fin décembre en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles.

Plus de 40.463.267 cas de contamination ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie et au moins 30.234.268 personnes sont aujourd'hui considérées comme guéries.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel des contaminations.

Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Mohamed Mecelti

PARC AUTOMOBILE

Hausse des immatriculations et ré-immatriculations

LE NOMBRE des immatriculations et ré-immatriculations des véhicules a atteint 909 043 véhicules dont 159 633 unités neuves, durant le 1er semestre 2019, enregistrant une hausse de 22,18%, soit +165 000 véhicules par rapport à la même période en 2018, a-t-on appris mardi auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Concernant les véhicules neufs, les données de l'ONS relèvent une augmentation des immatriculations définitives de 59,41% (59.000 véhicules), durant le 1er semestre de l'année dernière et par rapport à la même période de l'année précédente.

L'immatriculation définitive des véhicules neufs signifie leur mise en circulation effective, explique l'Office, précisant que l'opération consiste à établir une carte grise pour un véhicule qui va être mis en circulation pour la première fois. Quant à l'opération de ré-immatriculation, elle consiste à établir une nouvelle carte grise suite à la vente du véhicule qui a été déjà matriculé.

La hausse des immatriculations et ré-immatriculations, durant les six premiers mois de l'année dernière, a concerné particulièrement les motorisations essence, alors que les immatriculations de véhicules diesel neufs importés ont reculé, selon l'Office.

Durant le 1er semestre 2019, l'ONS a relevé que les importations des véhicules neufs a régressé de manière générale, que ce soit par les particuliers (opérateurs) ou par les cadres commerciaux (concessionnaires), suite au montage des véhicules en Algérie et à la limitation de quotas d'importation. En effet, les importations des véhicules neufs ont atteint 8.300 unités le 1er semestre 2019 contre 11.599 unités à la même période de 2018, en baisse de 28,44%, soit -3.299 unités, selon les Douanes algériennes.

L'ONS a relevé une augmentation des immatriculations dans la majorité des wilayas (43) et une baisse dans cinq wilayas au cours du 1er semestre 2019. Concernant la répartition des immatriculations et ré-immatriculations du 1er semestre de l'année dernière, selon le type de véhicules, l'ONS a fait état de 631.611 véhicules de tourisme soit 69,81% du chiffre global (909.043), de 144.321 camionnettes (15,88%), de 61.649 motos (6,78%), de 32.412 camions (3,57%), 8.930 tracteurs agricoles (0,98%) et 8.994 remorques (0,99%). Le parc algérien compte aussi 8.994 remorques (0,99%), 8.683 tracteurs routiers (0,96%) et 8.930 véhicules spéciaux (0,98%). Le parc roulant national a totalisé 6.418.212 véhicules à la fin 2018. Avec les 159.633 véhicules neufs qui ont pénétré le marché durant le 1er semestre 2019, le parc atteint plus de 6,5 millions d'unités.

M. B.

AGENCE NATIONALE DES DÉCHETS

3e webinaire de valorisation des déchets organiques

L'AGENCE Nationale des Déchets (AND) tiendra aujourd'hui à Alger, son troisième webinaire sous le thème «le développement des filières de valorisation des déchets organiques», a indiqué mardi un communiqué de l'AND.

«Conformément aux instructions de la ministre de l'Environnement en faveur de la mise en œuvre d'actions ciblées en direction des différentes parties prenantes, l'AND organise ce mercredi, son troisième Webinaire de la série, qui traitera du développement des filières de valorisation des déchets organiques» lit-on dans le communiqué .

Selon l'AND, la quantité de déchets ménagers produite annuellement en Algérie avoisine les 13 millions de tonnes, 54% de cette quantité représente la fraction organique, selon l'étude de caractérisation des déchets menée par l'Agence, durant l'exercice 2018-2019.

La seule valorisation de trois (3) tonnes de cette fraction de déchets permet de produire une tonne de compost, un potentiel qui représente une source de développement pour le secteur agricole et économique, et une alternative qui permettrait de réduire la lourde facture de l'importation des engrais chimique et biologique et par ailleurs de maitriser les la gestion et au traitement des déchets organiques, a-t-elle souligné.

A rappeler, l'AND avait annoncé en début du mois courant l'organisation de trois (03) webinaires thématiques de vulgarisation à un rythme mensuel autour des aspects réglementaires et organisationnels de la gestion des déchets en Algérie.

Le premier webinaire a été dédié à la thématique «De quoi sont composés nos déchets ménagers?», tandis que le deuxième avait traité du thème «les outils de planification et de gestion des déchets ménagers et le rôle des l'Assemblées populaires communales «.

Lire aussi: Le recyclage des déchets plastiques permettra de créer plus de 7200 emplois

Ces Webinaires, s'inscrivent dans le cadre des activités d'appui technique apportées aux acteurs locaux et aux opérateurs économiques en matière de gestion des déchets, note la même source. Ils s'adressent également aux universitaires, aux chercheurs et à toute autre personne intéressée par la thématique.

H. B.